

AR Prefecture

005-210500237-20240410-2024_04_59-DE

Reçu le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024



DEL 2024.04.10/59

DELIBÉRATIONS N°59

CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2024

Le **mercredi 10 avril 2024** à 18h00 le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Thème :

PATRIMOINE

Objet :

**Barème tarifaire -
actualisation 2024**

Convocation :

Date: 04/04/2024

Affichage: 04/04/2024

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Michèle SKRIPNIKOFF, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, André MARTIN, Émilie GENOUX DESMOULINS, Claire BARNÉOUD, Christian JULLIEN, Hervé BOULAIS, Patrick MICHEL, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Christophe OSTI, Stéphane SIMOND, Christian FERRUS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU

Étaient représentés :

Jean-Marc CHIAPPONI donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Corinne ASCHETTINO donnant pouvoir à Émilie GENOUX DESMOULINS
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Yoann LAGIER
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Lou AFRICAIN donnant pouvoir à Maryse XAUSA-FRANÇOIS
Aurore MARCHAND donnant pouvoir à Francine DAERDEN
Gabriel LÉON donnant pouvoir à Aurélie POYAU

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 22

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 30

Absents excusés :

Jean-Marc CHIAPPONI, Corinne ASCHETTINO, Corinne FAURE-BRAC, Renaud PONS, Maud GADÉ, Lou AFRICAIN, Aurore MARCHAND, Gabriel LÉON

Absents :

Catherine VALDENNAIRE, Sandrine CORDIER, Max DUEZ

Secrétaire de séance :

Émilie GENOUX DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20240410-2024_04_59-DE

Reçu le 15/04/2024 **Rapporteur :** Eric PEYTHIEU

Publié le 15/04/2024

-
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L. 2121-29, L. 2122-23, L.2131-1 et L.2131-2 ;
- VU** la délibération n° DEL 2016.04.27/047 du 27 avril 2016 portant renouvellement de la convention Ville d'art et d'histoire, établie entre l'Etat, ministère de la culture et la ville de Briançon, signée le 05 février 1990 ;
- CONSIDÉRANT** que la Ville de Briançon poursuit une politique de valorisation de l'architecture, du patrimoine et du cadre de vie à destination d'un public local et touristique par le biais de sa convention Ville d'art et d'histoire, signée avec le ministère de la culture ;
- CONSIDÉRANT** la nécessité de prendre en considération l'évolution des coûts, d'harmoniser et consolider les tarifs d'activités du service du patrimoine avec l'offre culturelle de la ville tout en garantissant des tarifs abordables, notamment en direction des jeunes ;
- CONSIDÉRANT** les travaux de la commission « CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME » réunie le 08 avril 2024 ;

AR Prefecture

005-210500237-20240410-2024_04_59-DE

Reçu le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

Ceci expose,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DÉCIDE

- D'approuver la grille tarifaire annexée portant :
 - Création de trois grandes catégories de tarifs pour les prestations à destination des individuels afin de réduire le nombre de tarifs différents ;
 - Augmentation de 10% des tarifs groupes adultes ;
 - Harmonisation de la gratuité de toutes les prestations du service aux moins de 6 ans ;
 - Suppression de tarifs non utilisés.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PATRIMOINE DEL 2024.04.10/59

PUBLIÉE LE : **15 AVR. 2024**

Le Maire,

Arnaud MURGIA



AR Prefecture

005-210500237-20240410-2024_04_59-DE

Reçu le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024



TARIFS ACTIVITÉS "CULTURE ET PATRIMOINE" AU 01 JUILLET 2024

AR Prefecture

005-210500237-202404

Reçu le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

TARIFS ACTIVITÉS

	Tarif Plein	Tarif Réduit	Gratuité
VISITES CLASSIQUES (ville, forts, thématiques, langues)		Bénéficiaires : enfants de 6 à 18 ans, étudiants, bénéficiaires du RSA, demandeur d'emploi, familles nombreuses, carte d'invalidité, détenteur d'un billet du train touristique pour les	Gratuités accordées sur présentation d'un justificatif pour les partenaires touristiques,
format standard (1h30)	7,00 €	5,00 €	MOINS DE 6 ANS
format clin d'œil (45 min)	5,00 €	3,00 €	MOINS DE 6 ANS
VISITES EXPÉRIENCES			
visite-jeu, visite sensorielle, visite dégustation, visite nocturne...	9,00 €	6,00 €	MOINS DE 6 ANS
VISITES SPECTACLE OU ANIMEES (visite avec prestataires)			
Visite-atelier, balades-spectacle avec associations ou Cie, escape game	13,00 €	9,00 €	MOINS DE 6 ANS
TARIFS DIVERS			
Droit entrée monument (avec MAD d'outils de médiation (fiches/panneaux/autres)	6,00 €	4,00 €	MOINS 6 ANS
Atelier patri'mômes 6/12 ans	4,00 €	2,00 €	
PRESTATION GROUPE ADULTES (30 personnes max /guide)			
Visite 2h00	130,00 €		
Tarif demi-journée	165,00 €		
Tarif journée	330,00 €		
Supplément horaire visite	64,00 €		
Conférence ou visite conférence	132,00 €		
Visite 1H "label tourisme et handicap"	64,00 €		
Au-delà de 3 prestations effectives réservées sur l'année civile	-10 %		
GROUPES SCOLAIRES (1 guide/classe/30 max)	Tarifs		
Visite/classe	90,00 €		
Visite jeu	110,00 €		
Atelier pédagogique	120,00 €		
Jeu en équipe Briançon Sensation	160,00 €		
Journée/classe	215,00 €		
Supplément horaire (adaptation visites/ateliers demandes spécifiques)	58,00 €		
Au-delà de 5 prestations effectives sur l'année scolaire	-10 %		
RAQUETTES / a partir de 8 ans	Tarifs	Part Mairie	
Par adulte	41,00 €	13,00 €	
Tarif réduit (enfant entre 8/11 ans)	37,00 €	9,00 €	
Pour un groupe 15 pers maxi 1/2 journée	340,00 €	165,00 €	